



CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE

◆ ◆ ◆

SEANCE DU 18 MARS 2019

19H00

◆ ◆ ◆

COMPTE-RENDU

◆ ◆ ◆

La séance est ouverte à 19h05

L'An deux mille dix neuf, le 18 mars, les membres du Conseil municipal, convoqués individuellement par lettre en date du 12 mars 2019, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, sous la présidence de Monsieur Guy Lefrand, Maire.

PRESENTS :

Mme AUGER Stéphanie; Mme BANDELIER Lysiane; Mme BEAUVILLARD Karène; M BOUILLIE Jean-Luc; M BOURRELLIER Ludovic; Mme BUCHE Véronique; M CAMOIN Emmanuel; M DERRAR Mohamed; Mme DIOUKHANÉ Coumba; Mme DURANTON Nicole; M ETTAZAOUI Driss; M GAVARD-GONGALLUD Nicolas; M GHZALALE Fouad; Mme HANNOTEAUX Maryvonne; Mme JUIN Clarisse; M LEFRAND Guy; Mme LEON Patricia; M LEPINTEUR Ollivier; Mme LESEIGNEUR Diane; Mme LUVINI Françoise; M MANÉ Abdoulaye; Mme MARAGLIANO Francine; Mme MARTIN Françoise; Mme MORLOCK Sabine; M NOGARÈDE Alain; M PAVON Jean-Pierre; Mme PECQUEUX Delphine; M PIÉRÈS Patrick; M QUENNEHEN Thierry; M ROUSSEL Emmanuel; M SILIGHINI Gérard; M VEYRI Timour; Mme VILAIN Mireille.

ONT DONNE POUVOIR : Monsieur Michel CHAMPREDON a donné pouvoir à Madame Françoise MARTIN, Monsieur Anthony HOUSSAIS a donné pouvoir à Madame Delphine PECQUEUX, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Stéphanie LEBARBIER a donné pouvoir à Madame Francine MARAGLIANO, Madame Maryata KONTE a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAUX.

ABSENTS :

Monsieur BENTALHA Mohammed, Monsieur CAPUANO Giovanni, Monsieur FRERET Robin, Madame MORDRET Anaïs, Madame TUBIANA Camille.

◆ ◆ ◆ ◆

Approbation à l'unanimité des procès-verbaux des Conseils municipaux du 19 novembre 2018 et du 17 décembre 2018

01-Représentation de la municipalité - Comité de pilotage du site Natura 2000 "Vallée de l'Eure"

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal à l'unanimité :

- DESIGNER pour représenter la Ville d'Evreux au COPIL du site Natura 2000 de la Vallée de l'Eure :
 - o En tant que titulaire : Monsieur Gavard-Gongallud
 - o En tant que suppléant : Madame Luvini
 - AUTORISER les représentants désignés à présenter leur candidature à la présidence du COPIL du site Natura 2000 « Vallée de l'Eure ».
-

02-Représentation de la municipalité - Conseils de discipline de recours - constitution

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal à l'unanimité

- DESIGNER Monsieur Nicolas Gavard-Gongallud comme représentant titulaire pour le Conseil de discipline de recours des fonctionnaires.
 - DESIGNER Madame Karène Beauvillard comme représentant suppléant pour le Conseil de discipline de recours des fonctionnaires.
 - DESIGNER Monsieur Nicolas Gavard-Gongallud comme représentant titulaire pour le Conseil de discipline de recours des contractuels.
 - DESIGNER Madame Karène Beauvillard comme représentant suppléant pour le Conseil de discipline de recours des contractuels.
-

03-Représentation de la municipalité - Commission locale des transports publics de personnes

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal à l'unanimité :

- DESIGNER Madame Diane Leseigneur pour représenter l'Union des maires et des élus de l'Eure pour siéger en tant que titulaire à la commission locale des transports publics particuliers de personne.

04-Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Habitat et Déplacements de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Après en avoir débattu

Le conseil municipal :

- PREND ACTE de la tenue du débat sur les orientations du PADD, prévue par l'article L153-12 du Code de l'Urbanisme

05-Présentation du Budget Primitif 2019

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal à la majorité :

Monsieur Camoin vote contre.

M. Bourrellier, Mme Juin, Mme Morlock, Mme Buche, M. Lepinteur, M. Mané, M. Ghzalale, Mme Hannoteaux, M. Silighini, M. Quennehen, Mme Martin, M. Champredon représenté par Mme Martin, M. Veyri, Mme Konté représentée par Mme Hannoteaux ne participent pas au vote.

- DECIDE de voter le Budget Primitif 2019 par nature budgétaire :

- au niveau des chapitres budgétaires pour les dépenses de la section de fonctionnement ;
- au niveau des chapitres pour les dépenses globalisées d'investissement ;
- au niveau des opérations pour les dépenses d'investissement individualisées en opérations.

- ADOPTE le Budget Primitif pour l'année 2019 arrêté à la somme de :

Section de fonctionnement :	75 958 208 €
Section d'investissement :	27 087 780 €
<u>TOTAL BP 2019 :</u>	<u>103 045 988 €</u>

M. Bourrellier, Mme Juin, Mme Morlock, Mme Buche, M. Lepinteur, M. Mané, M. Ghzalale, Mme Hannoteaux, M. Silighini, M. Quennehen, Mme Martin, M. Veyri quittent la salle du Conseil municipal.

Le quorum n'est plus atteint. Conformément à l'article L.2121-17 du CGCT le Maire lève la séance.

La séance est levée à 21h00

Le Maire d'Evreux
Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND